



Centre Intercommunal d'Action Sociale des Savanes

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION
SOCIALE DES SAVANES**

**DELIBERATION N° 06_CA_2024_CIASS PORTANT MODIFICATION DU BUDGET DE
LA SEMAINE BLEUE 2023**

L'An deux mille vingt-quatre et le douze janvier à quatorze heure, le Conseil d'Administration du CIASS dûment convoqué, s'est réuni, en lieu ordinaire de ses séances au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la Communauté de Communes Des Savanes, sous la présidence de Madame Françoise FREDOC, Vice-Présidente du Centre Intercommunal d'Action Sociale des Savanes.

Séance du 12 janvier 2024

Date de la 2eme convocation : 05 janvier 2024

Membres présents : Françoise FREDOC, Céline REGIS, Jean-Robert CHOCHO Myrtha TARCY

Absents excusés :

Absents non excusés : François RINGUET, Michel-Ange JEREMIE, Véronique JACARIA, Johanna HORTH, Céline ZULEMARO, Diana JAMES, Max VENTURA, Eurydice GOLITIN, Nicaise MARIE, Josiane PIERRE-MARIE, Edmé ZULEMARO,

Secrétaire de séance : Céline REGIS

OBJET : Création d'emplois permanents

Vu l'installation du CIASS en date du 28/02/2022

Vu l'avis favorable du CA du 11 juillet 2022

Mesdames, Messieurs,

Les Administrateurs,

Par délibération n°21_CA_2023/CIASS, Il est rappelé que le Conseil d'administration a approuvé l'organisation de la SEMAINE BLEUE 2023 selon le programme et le budget prévisionnels suivants :



Lundi 2 Octobre : Kourou

- LANCEMENT/ OUVERTURE DE LA SEMAINE BLEUE
- Discours d'ouverture
- Lâcher de ballons
- Activités physiques et sportives

Mardi 3 Octobre (partenaire CTG) : Kourou

- Mini conférences
- Ventes de plantes médicinales

Mercredi 4 Octobre (partenaire ADAPEI) : Sinnamary

- Tournoi des Neurones des Seniors

Jeudi 5 Octobre : Iracoubo

- Visite d'une exploitation agricole
- Illustration de la thématique « les visites de courtoisie »

Vendredi 6 Octobre : Sinnamary

- CLOTURE DE LA SEMAINE BLEUE
Journée conviviale et récréative

Le budget prévisionnel de cette manifestation estimé à **30 000 €** a subi un dépassement de **+ 12506,54 €** lié à une augmentation de la participation des seniors aux différentes activités du programme engendrant des coûts supplémentaires de restauration et de transport.

En effet, il est rappelé que la participation aux différentes activités était ouverte à tous quel que soit le lieu de déroulement.

Cette organisation offrant à de nombreux seniors une véritable liberté de choix, largement apprécié au vu des effectifs croissants au fur et à mesure des activités .



LE CONSEIL D'AMINISTRATION,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de l'Action Sociale et des Familles

ENTENDU L'EXPOSE DU RAPPORT DU PRESIDENT,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

A la majorité des membres présents,

ARTICLE 1 : DONNE acte à Monsieur le Président de son rapport.

ARTICLE 2 : APPROUVE la modification du budget prévisionnel pour un montant de **42506,54 €** de l'organisation de la Semaine Bleue des Savanes 2023

ARTICLE 4 : AUTORISE le Président à **SIGNER** toutes les pièces relatives à cette affaire.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Cayenne, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Vote : 4

-Nombre de membres en exercice :

-Quorum :

-Nombre de membres présents :

-Nombre de procurations :

-Nombre de votants :

-Pour :

-Contre :

-Abstention(s):

Fait et délibéré à Kourou, le 12 Janvier 2024

Pour extrait et certifié conforme,

Pour Le Président,
Par délégation

La Vice-Présidente,

Francis FREDOC

AR-Préfecture de Guyane

973-269730040-20240130-5-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 30-01-2024

Publication le : 31-01-2024